

Bonnand, président, Serre, Brunon, Chazotte, conseillers-municipaux, et Ricateau, médecin, agent national. Saint-Etienne éprouva à cette époque beaucoup d'agitation. Les membres du conseil trouvèrent peu de sympathie dans la population; leur président n'avait pas su se concilier la considération des partis; il fut en butte à toutes sortes de sarcasmes et d'outrages. Des matières incendiaires furent jetées dans les caves et occasionnèrent de violentes explosions. Le 8 germinal an VI (28 mars 1798), Saint-Etienne et ses faubourgs furent déclarés en état de siège. Des arrestations furent opérées contre des hommes soupçonnés de faire partie des associations de Jésus et du Soleil. On célébra cette année le 18 fructidor, comme triomphe de la liberté sur l'anarchie, le 10 août, comme fête nationale, et l'on planta à cette occasion un arbre de la liberté sur la place Chavanel.

Le 5^e jour complémentaire de l'an VI (21 septembre 1798), M. Serre fut nommé président et après lui MM. Jamin et Lardon occupèrent le fauteuil jusqu'à la chute du directoire, au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), où Bonaparte étouffa la république.

Le 27 messidor suivant (16 juillet 1800), M. S. Thiolière-Dutreuil fut placé à la tête de l'administration, et après lui MM. Louis Craponne et Gabriel Fiard, qui fermèrent les dernières plaies de l'anarchie et remplirent successivement les fonctions de maire pendant tout l'espace qui s'écoula du Consulat à l'Empire.

Isidore HEDDE.

(La 3^e et dernière partie au prochain numéro).